



CONFÉRENCE

CE QUE LES CIVILISTES DOIVENT SAVOIR. LA RÉFORME DE LA COPROPRIÉTÉ ORDONNANCE DU 30 OCT. 2019 ET LA LOI « PACTE » DU 22 MAI 2019

17 décembre 2019

Centre Assas - Amphi 3 92 rue d'Assas
75006 PARIS

Laboratoire de droit civil

En liaison avec l'Ecole doctorale de droit privé, le Laboratoire de droit civil organise un cycle de conférences mensuelles

La séance du mois de décembre 2019 sera consacrée à

Ce que les civilistes doivent savoir
La réforme de la copropriété
ordonnance du 30 octobre 2019

par [M. Hugues PÉRINET-MARQUET](#), professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas

et

La loi « Pacte » du 22 mai 2019



par M. Jérôme CHACORNAC, maître de conférences à l'université Paris 2 Panthéon-Assas